



**HAL**  
open science

## L'expérience des Archives nationales dans le cadre du récolement

Marie-Claude Delmas Bartoli

► **To cite this version:**

Marie-Claude Delmas Bartoli. L'expérience des Archives nationales dans le cadre du récolement. La Gazette des Archives , 2008, 209 (1), pp.115-125. 10.3406/gazar.2008.5669 . hal-04771809

**HAL Id: hal-04771809**

**<https://hal.science/hal-04771809v1>**

Submitted on 7 Nov 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## L'expérience des Archives nationales dans le cadre du récolement

Marie-Claude Delmas Bartoli

---

### Citer ce document / Cite this document :

Delmas Bartoli Marie-Claude. L'expérience des Archives nationales dans le cadre du récolement. In: La Gazette des archives, n°209-210, 2008-1-2. La conservation préventive. Actes des Rencontres annuelles de la section Archives départementales (RASAD) de l'AAF 2008. pp. 115-125;

[https://www.persee.fr/doc/gazar\\_0016-5522\\_2008\\_num\\_209\\_1\\_5669](https://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2008_num_209_1_5669);

---

Fichier pdf généré le 13/03/2024

# L'expérience des Archives nationales dans le cadre du récolement

---

Marie-Claude DELMAS

Le récolement est une opération bien connue des archivistes des collectivités locales. Il est effectué par chaque directeur des Archives départementales lors de sa prise de fonctions. Cet inventaire topographique, réglementé par la Direction des archives de France, lui permet de connaître précisément l'implantation de l'ensemble des fonds et des collections dont il a la charge. Pour les communes, le récolement est réalisé tous les six ans lors des changements de mandat des maires et, par assimilation pour les régions, lors des changements de mandat des présidents des conseils régionaux. Dans la plupart des services d'archives départementales et dans beaucoup de services d'archives communales, cette opération est actuellement informatisée grâce à un tableur ou un « logiciel-métier » gérant le service.

Mais aucun texte ne rend obligatoire ni ne réglemente le récolement des Archives nationales. Au cours du temps, des inventaires généraux, des recensements ou des récolements partiels ont été effectués ou tentés. Prenant ses fonctions de directeur du « Centre historique des archives nationales », Jean-Marie Jenn entreprend en 1996 de faire récoler, section par section, les séries dont chacune est chargée, sur une application Access mise au point en interne. Il l'appelle « pré-récolement » et estime que ce sera la première étape du récolement général qu'il propose de mener à bien dans le cadre du projet scientifique qu'il est en train d'élaborer, mais il quitte les Archives avant sa réalisation.

En 2005, à la faveur de la construction d'un nouveau centre à Pierrefitte, les Archives nationales sont confrontées à un projet sans précédent depuis leur installation à l'hôtel de Soubise en 1808. Pendant deux cents ans, elles se sont développées sur place selon la politique du « pré carré », construisant et acquérant les immeubles et les jardins à l'entour pour former le « Quadrilatère

des archives », creusant les sous-sols pour installer des magasins et raccorder les bâtiments. Certes dans les quarante dernières années, des annexes ont été construites à Aix-en-Provence, à Fontainebleau, au domaine d'Espeyran à Saint-Gilles-du-Gard, à Roubaix. Mais il s'agissait alors de constructions nouvelles destinées à recevoir de nouveaux versements et à accueillir des archives qui ne pouvaient être communiquées car elles étaient encore pour la plupart conservées dans des ministères, dans des baraquements, dans des bâtiments culturels divers ou dans des entreprises. Il avait aussi fallu donner un lieu de conservation définitif aux archives rapatriées d'outre-mer, non déballées, entreposées dans différents lieux de France, ou enfin aux bobines de microfilms stockées dans de nombreux services d'archives.

Pierrefitte est un projet d'une tout autre nature. Il ne s'agit pas de construire une nouvelle annexe mais, à l'occasion de la construction d'un nouveau bâtiment, de fonder les « très grandes Archives nationales », composées de trois sites (Paris, Fontainebleau, Pierrefitte), devenues service à compétence nationale<sup>1</sup>. Les Archives nationales répartiront leurs fonds de telle façon que chaque entité connaisse l'ensemble des étapes du traitement des archives, de la collecte à la communication.

## **Le contexte parisien du récolement**

Retour d'expérience du récolement, il ne sera question ici que du « Centre historique des Archives nationales<sup>2</sup> ». Quadrilatère de quatre hectares, il est composé d'hôtels historiques du XVIII<sup>e</sup> siècle et de constructions des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, rénovés ou conçus pour la conservation des archives, comprenant des magasins techniquement à la pointe des connaissances lors de leur conception, dotés de mobiliers, également novateurs à leur implantation. Les documents de toute nature, qui y sont conservés exigent des soins attentifs, ils datent du VII<sup>e</sup> siècle à nos jours, leurs types de support sont nombreux, l'histoire de leur conservation est diverse, leur état physique varié et leur conditionnement hétérogène.

---

<sup>1</sup> Arrêté du 24 décembre 2006 érigeant en service à compétence nationale les Archives nationales. Arrêté du 31 décembre 2007 portant organisation du service à compétence nationale, Archives nationales.

<sup>2</sup> Nom donné entre 1993 et 2006 à l'ensemble des hôtels du Marais du XVIII<sup>e</sup> siècle (Soubise, Rohan, Assy, Fontenay, Breteuil, Jaucourt, Boisgelin) et des bâtiments construits aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles dont le Centre d'accueil et de recherche des Archives nationales (CARAN).

La conservation, jusqu'alors empirique, a été organisée comme une fonction à part entière avec la création en 2000 d'un département. Elle s'est développée depuis dans tous les domaines de sa compétence. Confortant les secteurs anciens de restauration, de transfert de support et du choix de conditionnements adaptés, le département a progressivement mis en place une organisation, de nouvelles méthodes et de nouvelles procédures dans un secteur auquel les archivistes ont toujours été attentifs, même si, dans leur pratique quotidienne de conservation et de transmission des archives, ils n'identifiaient pas les expressions de « conservation préventive », de « prévention » ou de « préservation » avec des activités particulières. Mais il manquait au nouveau département son instrument de base, le récolement topographique. Son élaboration comme sa réalisation nécessitaient des moyens matériels et du personnel de documentation dont le nouveau département de la Conservation ne disposait pas encore. Fin 2001 une chargée d'études documentaires et en mars 2002 une « chargée de conservation préventive<sup>1</sup> » ont été recrutées, mais d'autres affaires ont dû être traitées en priorité<sup>2</sup>.

L'annonce en mars 2004 par le président de la République de la construction de la « cité des archives nationales » puis, quelques mois plus tard, le choix d'un terrain à Pierrefitte en Seine-Saint-Denis en font alors une nécessité. Le récolement général des fonds d'archives devient la priorité du département de la Conservation et des Archives nationales.

## **L'élaboration de la méthode de récolement**

Le récolement est confié au directeur du projet de Saint-Denis-Pierrefitte et au conservateur du département de la Conservation. Le Service des nouvelles

---

<sup>1</sup> La création et l'organisation de ce département m'ont été confiées en avril 2000. Dès ma prise de fonctions, j'ai demandé à être secondée par un chargé d'études documentaires et un spécialiste de conservation physique du patrimoine. Comme il n'existe pas de filière de conservation préventive dans le corps des métiers d'art, la directrice des Archives de France obtint le recrutement d'un contractuel en mars 2002. C'est le titre de « chargée de conservation préventive » que nous choisissons pour faire pendant à celui de « chargé d'études documentaires ».

<sup>2</sup> Établissement et suivi de marchés de reliure et de restauration, de microfilmage, de fourniture de matériels de conditionnement de conservation ; mise en place d'indicateurs des conditions environnementales ; organisation de l'hygiène des magasins de conservation ; organisation ou réorganisation de procédures pour les demandes de travaux aux ateliers ; étude de plans de sauvegarde...

technologies est sollicité pour la conception et la mise au point d'une application informatique dont on espère qu'elle pourra utiliser les données du « pré-récolement » de 1996-1997. Les essais de récupération en révèlent l'impossibilité car, même au-delà de l'évolution du système informatique, on se rend compte que les sections ont modifié à leur convenance le cadre commun originel et que la plupart d'entre elles n'ont pas tenu à jour le récolement qu'elles avaient réalisé à l'époque. Il faut donc une nouvelle application.

Le modèle des récolements départementaux ne semblant pas adapté aux besoins de la situation des Archives nationales de Paris, les principes adoptés font du récolement une expérience originale. La nouvelle application est conçue par un chef de projet informatique du service des Nouvelles technologies et un chef de projet utilisateur du département de la Conservation. Aux différentes étapes de la conception de celle-ci, le collègue de direction du Centre historique des Archives nationales est consulté et les responsables en informent leur section ou département. Le récolement doit en effet unir toutes les forces autour de ce grand projet dont dépend, pour une part non négligeable, l'évolution des Archives nationales.

Le récolement doit être à la fois général, ce qui est indispensable pour connaître exactement tous les fonds conservés aux Archives nationales, et permanent afin d'en suivre les évolutions pendant toute la période de préparation jusqu'en 2011-2012. Les diverses opérations de tri et de classement, de reconditionnement, de restauration, de microfilmage et de numérisation ne manqueront pas de se succéder avec leur lot de refoulements et de déménagements internes. Le récolement servira de base au grand déménagement vers Pierrefitte et à la mise en place des séries transférées. Enfin, l'application sera intégrée dans le futur système informatique commun aux différentes implantations des Archives nationales.

Le travail méthodologique mené aboutit rapidement à l'élaboration d'une application sous le logiciel Access, capable d'être intégrée dans le système informatique général. Elle conduit aussi au choix de considérer l'« unité matérielle de conservation » (UMC) comme l'élément de base du récolement, qui sera aussi l'élément de base du déménagement. Pour réaliser le récolement dans des délais raisonnables qui permettent de programmer les opérations de préparation du déménagement, il est décidé de différer de quelques mois l'évaluation sanitaire des documents à l'intérieur des unités de conservation, qui utilisera les données du récolement topographique. Une période de tests est conduite par les deux chefs de projet.

Après présentation et accord du collège de direction, le directeur du Centre historique des Archives nationales diffuse une circulaire explicative le 12 juillet 2005. Il y annonce que le récolement sera général, effectué par magasin et non par série d'archives. Tous les agents, quels que soient leur grade et leur fonction, participeront à la collecte des données qui relève des missions premières des services d'archives. Les opérations ont duré d'octobre 2005 à mars 2007 soit dix-huit mois à raison de douze jours de travail par personne pour les quelque deux cents agents concernés<sup>1</sup>.

Si la plupart des agents étaient conscients de la nécessité du récolement, son organisation et l'obligation pour chacun de consacrer douze jours de travail à sa réalisation ne rencontraient pas l'unanimité du personnel. En réalité, peu croyaient en la réussite du projet. Des tracts, mode de communication habituel du personnel des Archives nationales, ont été rédigés et diffusés. Mais s'il s'agissait là d'un véritable défi que le département de la Conservation avait bien l'intention de relever avec l'aide inconditionnelle de la directrice des Archives de France, du directeur du Centre historique des Archives nationales et de la responsable du projet de Pierrefitte, c'était aussi une nécessité absolue pour la bonne réalisation du projet de Pierrefitte lui-même.

### **La réalisation du récolement général et permanent**

Le département de la Conservation, chargé du récolement, a été renforcé par deux chargés d'études documentaires recrutés sur contrat pour trois ans. Des moyens matériels lui ont été alloués, en particulier trois ordinateurs portables afin que toutes les saisies se fassent sur place.

Sans entrer dans le détail technique du récolement, on indiquera seulement ici que l'application informatique est simple et bien adaptée à l'organisation de la saisie des données. Le système est constitué de deux bases de données emboîtées l'une dans l'autre, la première avec écrans et masques de saisie permet une saisie conviviale grâce à des tableaux successifs comprenant des menus déroulants pour les éléments préenregistrés ; la seconde, liée à la première, comprend toutes les tables où sont enregistrées les données.

---

<sup>1</sup> Seuls ne participeront pas à la collecte des données les agents des filières administrative, ouvrière et des métiers d'art.

L'organisation du travail est complexe. Chaque section, service ou département désigne un responsable du récolement qui est le correspondant du département de la Conservation. Ces responsables se réunissent chaque mois avec l'équipe du récolement (Conservation, Nouvelles technologies, Projet Pierrefitte) et forment le Comité de pilotage. Le calendrier est établi en fonction des bâtiments des Archives nationales et des saisons car les magasins ne sont ni climatisés ni chauffés. Des séances de formation sont organisées régulièrement. Chaque jour récolent trois équipes, composées chacune de deux personnes dont l'une mesure les unités de conservation tandis que l'autre saisit les données. Mais tous étant formés aux deux opérations, les récoleurs jouent alternativement les deux rôles.

En amont des opérations de saisie, les chargés d'études documentaires du département de la Conservation, responsables du récolement, numérotent les magasins, les épis, les travées, vérifient que les unités matérielles portent des cotes, et entrent toutes ces données dans l'application. Après la saisie par les équipes de récoleurs, ce sont eux qui sauvegardent les données, vérifient les saisies : la fiabilité du récolement est à ce prix. Chaque soir, les bases de données sont sauvegardées. Chaque semaine, les données des sauvegardes sont relues, corrigées et compilées dans la base générale, régulièrement relue et corrigée. Pour la validation et l'uniformisation des données (près de 100 000 enregistrements à contrôler), différentes techniques sont utilisées et sont croisées pour vérifier, corriger et compléter la base informatique. La vérification par sous-séries est aujourd'hui terminée, la vérification magasin par magasin et tablette par tablette est en cours d'achèvement. Les corrections sont immédiatement portées dans la base.

L'un des objectifs fondamentaux, déclaré dès l'origine, était de réaliser un récolement permanent, c'est-à-dire qui serait à jour au moment du déménagement à Pierrefitte et au moment de l'intégration des données dans le progiciel du nouveau centre. Tout mouvement, tout reconditionnement est signalé par les sections scientifiques grâce à des « fiches de mouvement » transmises aux chargés du récolement du département de la Conservation. Ceux-ci procèdent à l'intégration ou à la modification des données. Les mouvements plus importants donnent lieu à un nouveau récolement, effectué en interne par la section compétente, éventuellement avec l'aide du département de la Conservation.

Petit à petit l'ensemble du personnel a pris conscience de l'utilité de l'opération et de l'efficacité du système mis en place. Même les plus sceptiques et les plus opposés se sont progressivement ralliés.

Le pari a été tenu : 85 km ont été récolés en quinze mois. Il a juste fallu suspendre la fin du récolement, évalué à moins de quatre kilomètres, pour des magasins qui devaient être nettoyés, des archives qui devaient être désinfectées ou dépoussiérées, des fonds en cours de traitement et non pourvus de cotes. On a décidé qu'on ne le reprendrait que lorsque toutes ces archives<sup>1</sup> seraient prêtes pour ne faire qu'une ultime session de quelques semaines, probablement à l'été 2008.

### **Les *Échos du récolement***

En octobre 2005 les directeurs des Archives de France et du Centre historique des Archives nationales avaient demandé au département de la Conservation de créer un comité de pilotage du récolement et de tenir l'ensemble du personnel au courant de l'avancée des opérations techniques par un message trimestriel.

Devant l'ampleur et, ne le cachons pas, les multiples difficultés de l'entreprise, le département de la Conservation a décidé de diffuser une petite lettre d'information mensuelle, dans un style insolite dans l'administration. Ainsi sont nés les *Échos du récolement*, reflet du regard lucide et taquin porté par le département sur l'avancement de ce travail ingrat et fastidieux, mené de gré ou de force par l'ensemble du personnel des Archives. C'est un succès car l'humour ne manque ni aux archivistes ni aux techniciens.

Le succès dépasse très vite le Quadrilatère auquel le bulletin, diffusé par le réseau interne, est destiné. Les *Échos* sont alors attendus avec impatience par les récoleurs et les non-récoleurs qui y trouvent même des jeux. La Direction des archives de France demande de le diffuser plus largement sur le réseau des archives publiques. Le clic bureautique faisant ses ravages, leur diffusion s'élargit, les collègues des autres secteurs de la Culture puis certains chercheurs le réclament, la Bibliothèque nationale de France demande son dépôt légal. On peut maintenant le lire sur le site internet des Archives nationales dans la rubrique « Quoi de neuf » ?

Au fur et à mesure que le récolement avance, les *Échos* évoluent, donnant des informations sur les applications qui se mettent en place, et incitant les lecteurs

---

<sup>1</sup> On a également décidé de retarder le récolement de la Bibliothèque historique qui répond à une logique particulière étant donné son mode de consultation et d'emprunts d'ouvrages. En outre elle fait l'objet actuellement d'un travail important de cotation.

à porter leur attention à tous les aspects de la conservation. Ainsi naît « Monsieur Conservation », personnage auquel le crayon d'un artiste de l'atelier de restauration donne existence. Dans chaque numéro sont donnés en dessin et en paroles les « Conseils de M. Conservation ». Pour que chacun connaisse l'avancement des diverses opérations liées au récolement, les archives elles-mêmes prennent la parole pour raconter les soins dont elles font l'objet lors des campagnes du chantier des fonds.

Le récolement a permis de retrouver de nombreux documents que l'on croyait perdus : plusieurs centaines, le plus souvent parce qu'ils étaient rangés à une place différente ou mal localisés, parfois parce qu'ils étaient tombés derrière les rayonnages ou passés derrière d'autres conditionnements. Par l'interrogation de la base, on trouve des centaines de doublons informatiques, ils sont vérifiés et les documents retrouvent chacun leur place correcte. Le récolement est un outil de localisation utile pour chaque magasinier.

Les données, engrangées depuis deux années, sont devenues l'outil de travail quotidien pour beaucoup d'agents. La nécessité de compléter, de modifier, d'amender en permanence devient une évidence. Les demandes de recherche dans les données du récolement par les responsables de séries sont de plus en plus nombreuses et les responsables du récolement passent de plus en plus de temps à leur répondre. Il est nécessaire de donner à chacun la possibilité d'interroger directement les données en lecture seule sur le réseau informatique interne des Archives nationales. Le département des Nouvelles technologies n'étant pas en mesure de proposer un système fiable, il a fallu passer un marché pour lequel on a rédigé un cahier des clauses techniques. En décembre 2007, l'application CIDRE (Consultation et Interrogation Du REcolement) a été confiée à un prestataire extérieur, elle a été livrée en mars 2008.

Le récolement est également l'outil de la gestion de l'espace, fonction dévolue au département de la Conservation, qui comprend la connaissance de l'occupation des rayonnages pour préparer les mouvements de masse, l'implantation des entrées et des versements. On comprend alors que le récolement doit constamment être mis à jour car il est la base de la gestion de l'espace et de la programmation des campagnes de reconditionnement, microfilmage et numérisation, restauration, désinfection. Outre le fait de connaître précisément l'occupation des locaux du site, le récolement permet de connaître précisément en temps réel l'implantation de chaque unité matérielle de conditionnement.

## **Les prolongements du récolement**

Le récolement n'est pas une fin en soi, il n'est que le premier maillon d'une chaîne d'opérations indispensables à la préparation des fonds pour le grand projet des Archives nationales<sup>1</sup>. Il comprend l'évaluation sanitaire, mais aussi l'étude climatique des magasins, l'établissement d'un programme de préparation matérielle et intellectuelle des fonds, et le calendrier des déménagements. La plupart de ces opérations, qui ne peuvent être menées qu'avec le recours de consultants et de prestataires de service, et dont il faut évaluer le coût, doivent être réalisées dans les cinq ans (2007-2011).

Le récolement est utilisé pour la programmation du « chantier des fonds ». Il s'agit des opérations de préparation des fonds avant leur déménagement. Un vaste programme scientifique et technique comprend de nombreux sous-chantiers de tri et de classement, de reconditionnement, de numérisation, de microfilmage et de restauration.

La collaboration est étroite entre la Mission du projet de Pierrefitte, le département de la Conservation et les sections chargées des fonds tant à Paris qu'à Fontainebleau. La méthode est maintenant au point : choix des fonds<sup>2</sup> à traiter, consultation du récolement, prise de décision du chantier. Si l'opération est externalisée : rédaction des cahiers des clauses techniques particulières, passation de marchés et analyse des candidatures, organisation matérielle du chantier avec en particulier l'évaluation des fournitures de conservation nécessaires, contrôle des travaux, réintégration des archives et modification du récolement. Quand il s'agit d'opérations menées en interne, la méthode est la même : prise de décision, rédaction de protocoles, organisation matérielle du chantier et évaluation des fournitures nécessaires, contrôle des travaux, réintégration des archives et modification du récolement. À chaque étape du processus, la collaboration entre l'équipe de projet Pierrefitte, le département de la Conservation, le Service intérieur, la section concernée et le pôle administratif, juridique et financier est indispensable<sup>3</sup>.

L'évaluation sanitaire dépend du récolement topographique qui en est la base fiable. C'est la raison du décalage dans le temps de ces deux opérations.

---

<sup>1</sup> On met ici volontairement de côté le chantier très différent de la dématérialisation des instruments de recherche et du système informatique des archives qui n'est pas directement lié au récolement, même si l'application récolement doit y être intégrée.

<sup>2</sup> Fonds ou plutôt partie de fonds (série, sous-série, partie de sous-série, versement).

<sup>3</sup> On peut consulter *Chantiers*, lettre d'information interne de la Mission du projet Pierrefitte.

Qualitative et quantitative, elle doit être limitée dans le temps car elle donne une vision à un instant donné et permet d'établir des programmations de traitement et d'en évaluer le coût. La même méthodologie que celle du récolement a été mise en place en 2006 : la chargée de conservation préventive et la responsable de l'atelier de restauration ont été nommées chefs de projet utilisateurs et ont multiplié les réunions avec les responsables de séries d'archives qui connaissent leurs archives et l'histoire de leur conservation ; ensemble ils ont établi une grille d'évaluation capable de définir les séries homogènes ou hétérogènes. Cela leur a permis de déterminer le taux de sondage qui sera appliqué pour l'étude à la pièce des documents conservés dans les unités de conservation choisies de façon aléatoire. L'application, mise au point avec le chef de projet informatique, est un prolongement de l'application du récolement topographique qui sert de base aux tirages des unités matérielles de conservation qui seront étudiées. Des tests ont été réalisés en collaboration avec les restaurateurs et validés par les responsables de séries entre janvier et juin 2007. Tout au long de l'élaboration du projet, une information générale a été diffusée par l'intermédiaire des *Échos du récolement*.

Mais il faut se rendre à l'évidence, le nombre de techniciens d'art ne suffit pas pour donner les résultats de l'évaluation à la mi-mai 2008. Il a donc été décidé de faire appel à une aide extérieure pour ce qui est urgent tandis que l'évaluation sanitaire des séries qui resteront à Paris sera effectuée ultérieurement en interne. Une mission de coordination et d'assistance avec remise d'un rapport pour l'étude sanitaire des fonds des sections du XIX<sup>e</sup> siècle, du XX<sup>e</sup> siècle et des Archives privées a été confiée à une société de prestation par la procédure des marchés publics. Les opérations techniques de l'évaluation sanitaire sont menées depuis novembre 2007 et s'achèveront en avril 2008.

L'étude climatique est également liée au récolement et à l'évaluation sanitaire. Elle doit être réalisée dans des délais contraints car elle est indispensable aux études techniques conduites dans le cadre de la construction de Pierrefitte. Elle constitue le second volet du marché précité et porte sur les conditions environnementales des magasins des sites de Paris et de Fontainebleau des Archives nationales avec remise d'un rapport de préconisation sur les risques climatiques liés au déménagement et au suivi des fonds pendant la période de stabilisation du nouveau bâtiment. Cette étude, qui doit durer une année, est actuellement en cours à Fontainebleau et à Paris, où elle s'appuie sur les données recueillies par le département de la Conservation depuis deux ans.

La préparation du déménagement, appelée « rétroplanning », a été confiée par marché à la société SETEC. Comme il n'est pas question de fermer les Archives nationales pendant les dix-huit mois que durera le déménagement, il a été décidé de ne suspendre la communication des archives que pendant la durée de leur propre transfert. Il faut ainsi prévoir le calendrier de déménagement selon le programme de construction du bâtiment prévu de 2006 à 2010 et d'en préparer les opérations préalables : mise en œuvre du système informatique des archives, opérations de préparation des fonds et organisation des déménagements entre Paris et Pierrefitte, entre Fontainebleau et Pierrefitte, entre Paris et Fontainebleau. Pour la partie des fonds conservés à Paris, la société s'est appuyée sur le récolement. Son rapport a été rendu au printemps 2007.

La même société vient de remporter le marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage qui accompagnera les Archives nationales jusqu'à la mise en service du site de Pierrefitte-sur-Seine.

Le récolement et les chantiers qui s'ensuivent sont une source d'enrichissement des tâches à tous les niveaux des Archives nationales. Les opérations de récolement ont eu comme résultat, et non des moindres, de faire collaborer à un projet commun des services qui s'ignoraient ou même avaient une vision erronée de leurs fonctions. Cette connaissance et reconnaissance des Archives nationales ont créé un lien nouveau entre des personnes et des services complémentaires.

Répondre à l'objectif assigné, obtenir un outil de travail fiable sans l'aide de prestataires extérieurs, pouvoir s'appuyer sur cet outil pour la suite des opérations, là était l'enjeu du récolement. Il importait de ne pas rater la première opération de la vaste entreprise de plusieurs années qui montrera la capacité du personnel chargé des archives à concevoir, prévoir et réaliser sa plus grande mutation depuis deux cents ans : l'organisation d'un immense service réparti sur trois sites, appelé de ses vœux depuis des décennies par la communauté des archivistes et des chercheurs.

Marie-Claude DELMAS  
Responsable du Département de la Conservation des Archives nationales